

HUB RESEARCH PAPER

Language & Literature

Ancien français *dimes, dites et faites, faites*: formes phonétiques ou réfections analogiques?

Henri Van den Bussche

HUB RESEARCH PAPER 2009/08
NOVEMBER 2009

Ancien français *dimes, dites et faines, faites* : formes phonétiques ou réfections analogiques ?

Dr. Henri Van den Bussche
Hogeschool-Universiteit Brussel
Associate professor French
Affiliated researcher KULeuven
henri.vandenbussche@hubrussel.be

(0) Introduction

Dans les tout premiers textes littéraires en ancien français, les verbes *dire* et *faire* font *dimes, dites* et *faines, faites* aux personnes 4 et 5 du présent de l'indicatif. Ces formes correspondent évidemment aux proparoxytons DICĪMUS, DICĪTIS et FACĪMUS, FACĪTIS des verbes DICĒRE et FACĒRE de la troisième conjugaison latine (POPE 1973 : 335, LA CHAUSSEE 1977 : 119, BOURCIEZ 1967 : 212). Elles constituent d'ailleurs les seules survivances de l'ancienne accentuation proparoxytonique de ces conjugaisons, tous les autres verbes ayant pris les désinences *-ons* et *-ez* dès l'époque littéraire (NYROP 1968 : 38-9, 41, POPE 1973 : 334, LA CHAUSSEE 1977 : 120, 121-124, MOIGNET 1979 : 61-2, ZINK 1997 : 146-7, BURIDANT 2000 : 248-251).

Toutefois, cela ne veut pas dire pour autant que l'on puisse identifier *dimes, dites* et *faines, faites* comme les aboutissements phonétiques réguliers de DICĪMUS, DICĪTIS et FACĪMUS, FACĪTIS (LA CHAUSSEE 1977 : 166). En effet, en suivant en cela le point de vue de BOURCIEZ (1967 : 220), de FOUCHE (1952 : 626, 1967 : 166-169), des auteurs comme LANLY (1977 : 236) ou ZINK 1997 affirment que ces formes ne peuvent s'expliquer qu'à partir de *digĭmus, *digĭtis et *fagĭmus, *fagĭtis des verbes *digĕre et *fagĕre, ce qui revient à supposer pour les seuls verbes en question « l'hypothèse d'une mutation de /k/ en /g/ en langue vulgaire avant les palatalisations du III^e siècle » (ZINK 1997 : 166). Comme cette évolution ne semble pas phonétique, ces auteurs admettent en général qu'il s'agit d'une réfection analogique sur le modèle de « verbes en -gĕre à partir des participes passés : actus, agĕre : factus > *fagĕre » (ZINK 1997 : 167).

Plausible à première vue, cette explication soulève néanmoins au moins trois objections majeures. Tout d'abord, il y a manifestement un problème de chronologie. Si la sonorisation de /k/ en /g/ date d'avant les palatalisations du troisième siècle, elle se situe encore dans la période du roman commun; or, elle n'est attestée dans aucune autre langue romane (HALL 1976 : 69, 71). En deuxième lieu, on ne voit pas quel mécanisme aurait déclenché une réfection analogique de verbes aussi fréquents que DICĒRE et FACĒRE sur le modèle de verbes bien moins courants tels AGĒRE ou FRIGĒRE. Finalement, cette théorie n'explique nullement pourquoi cette mutation de /k/ en /g/ ne s'étend pas à l'imparfait de l'indicatif ni au participe présent, les verbes *dire* et *faire* y faisant régulièrement *diseie* (etc.), *disant* et *faiseie* (etc.), *faisant*.

Dans cette contribution, nous nous proposons de réexaminer la question. A notre avis, certaines données poussent à croire que les infinitifs *dire* et *faire* représentent bel et bien les aboutissements phonétiques réguliers du latin DICĒRE et FACĒRE, alors que les formes *dimes, dites* et *faines, faites* ne peuvent guère être analysées que comme des réfections analogiques sur le modèle de l'infinitif. Nous tenterons également de décrire le mécanisme qui est à la base de cette réfection analogique, expliquant par là également pourquoi elle se limite somme toute à quelques formes du paradigme verbal. Enfin, d'après ce que nous

apprennent les plus anciens textes littéraires, les formes en question relèvent déjà dès le début de l'ancien français d'un paradigme verbal en voie de disparition et nous nous efforcerons d'en décrire les causes probables.

Nous reviendrons d'abord sur les problèmes phonétiques que soulèvent les formes *dimes*, *dites* et *faimes*, *faites* et certaines autres formes des verbes *dire* et *faire* (1 évolutions phonétiques). Nous remettrons ensuite toutes ces formes dans le paradigme verbal auquel elles appartenaient en ancien français, en nous basant sur les données des tout premiers textes littéraires en ancien français (2 description synchronique). Puis, nous reviendrons en arrière en formulant des hypothèses sur les évolutions phonétiques et analogiques qui ont eu lieu en gallo-roman (3 description diachronique). Enfin, nous pourrions formuler quelques conclusions d'ordre théorique plus générales (4 conclusions).

(1) Evolutions phonétiques

Nous décrivons d'abord brièvement pour quelles raisons les formes *dimes*, *dites* et *faimes*, *faites* ne peuvent pas être le résultat phonétique des formes latines DICĪMUS, DICĪTIS et FACĪMUS, FACĪTIS (1.1). Cette description nous amènera ensuite à étendre notre analyse à la fois à d'autres formes de ces mêmes verbes et à d'autres verbes ayant connu les mêmes évolutions irrégulières (1.2). Et nous compléterons le tableau en y ajoutant les formes dont les évolutions phonétiques paraissent régulières (1.3).

(1.1) Le problème phonétique que soulèvent les formes *dimes*, *dites* et *faimes*, *faites* concerne essentiellement l'aboutissement du /k/ intervocalique devant voyelle palatale. En passant par une étape intermédiaire /ɖz/, cette consonne aboutit normalement à /z/ en ancien français, graphié <s> (POPE 1973 : 127, BOURCIEZ 1958 : 118-9, ZINK 2006 : 102-5).

Considérons les formes suivantes.

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| (1a) DĚCĪMU > <i>disme</i> | (1b) DICĪMUS → <i>dimes</i> |
| ACĪNU > <i>aisne</i> | FACĪMUS → <i>faimes</i> |

La série (1a) illustre l'évolution régulière. Il s'ensuit que *dimes* et *faimes* ne remontent pas directement aux étymons latins donnés. En posant les étymons *digĭmus et *fagĭmus, FOUCHE (1952), LANLY (1977) ou ZINK (1997) régularisent en quelque sorte les évolutions phonétiques ultérieures¹.

Pour les formes *dites* et *faites*, deux problèmes se posent.

- | | |
|--|-----------------------------|
| (2a) EXPLĪCĪTU > <i>espleit</i> | (2b) DICĪTIS → <i>dites</i> |
| PLACĪTU > <i>plait</i> | FACĪTIS → <i>faites</i> |
| (2c) RĪĜĪDU > <i>reit</i> ² | |
| RUGĪTU > <i>ruit</i> | |

Dans les deux séries (2a) et (2b), le /k/ intervocalique devant voyelle palatale ne laisse aucune trace consonantique en ancien français. Traditionnellement, on explique les formes de (2a) par une syncope rapide de la pénultième, de sorte que le traitement de PLACĪTU ne diffère guère

¹ Ainsi, d'après LANLY (1977: 240), le verbe FACĒRE « a eu une évolution phonétique régulière : il faut cependant admettre une sonorisation de -c- intervocalique à l'infinitif et à l'indicatif présent. »

² On ne se basera pas sur un mot comme DĪĜĪTU, puisqu'il semble que l'ancien français *deit* remonte plutôt à une forme romane du type *dĭtu (voir HALL 1976 : 215).

de celui d'un mot comme FACTU > *fait* (STRAKA 1951 : 294, POPE 1973 : 127, LA CHAUSSEE 1982 : 112). Mais ce qui oppose clairement les séries (2a) et (2b), c'est le maintien de la voyelle finale dans (2b). En supposant que DICĪTIS soit devenu *digītis, ce problème n'est guère résolu, comme le montre la série (2c). On peut certes admettre que, pour des raisons morphologiques, les formes de (2b) sont restées des proparoxytons jusqu'en gallo-roman³. Mais, dans cette hypothèse-là, on s'attendrait d'autant plus à retrouver des traces du /k/ intervocalique devant voyelle palatale (comme dans AMICITATE > *amistié*). Les formes *dites* et *faites* ne sont donc certainement pas phonétiques.

(1.2) Le problème du /k/ intervocalique devant voyelle palatale se retrouve par ailleurs à la personne 3 du présent de l'indicatif et à l'impératif.

- | | | | |
|------|--|------|---|
| (3a) | LĪCET > <i>leist</i>
PLACET > <i>plaist</i>
VOCE > <i>voiz</i>
TACE → <i>tais</i> | (3b) | DICIT → <i>dit</i>
FACIT → <i>fait</i>
*dice → <i>di</i>
*face → <i>fai</i> ⁴ |
| | | (3c) | *cōcit → <i>cuit</i>
DUCIT → <i>duit</i> |

La série (3a) illustre l'évolution phonétique supposée régulière. Les formes *dit* et *fait*, par contre, ne peuvent guère s'expliquer par les étymons latins proposés. Comme le suggère la série (3c), cette conclusion s'impose également pour les formes *cuit* et *duit* provenant des verbes CŌQUĒRE → *cōcĕre > *cuire* et DUCĒRE > *duire* (LA CHAUSSEE 1977 : 127)⁵. Ici aussi, le recours à des étymons du type *digit, *fagit, *cōgit ou *dugit semble éliminer le problème.

(1.3) Mais, pour tous les verbes abordés jusqu'à présent, le traitement du /k/ intervocalique devant voyelle palatale est régulier à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent⁶.

- | | | | |
|------|--|------|---|
| (4a) | LĪCE(B)AM > <i>leiseie</i>
PLACE(B)AM > <i>plaiseie</i>
LUCĒNTE → <i>luisant</i>
NŌCĒNTE → <i>nuisant</i> | (4b) | DICE(B)AM > <i>diseie</i>
*face(b)am > <i>faiseie</i>
DUCĒNTE → <i>duisant</i>
*cōcĕnte → <i>cuisant</i> |
|------|--|------|---|

Les formes de la série (4b) indiquent sans le moindre doute que le /k/ intervocalique n'a pas été touché par une éventuelle mutation de /k/ en /g/. Or, si l'on admet l'hypothèse des étymons *digĕre, *fagĕre, *cōgĕre, *dugĕre, on se trouverait en roman commun devant le seul cas où la réfection du radical de l'infinitif ne s'étendrait pas à toutes les formes de l'infectum. Pensons aux verbes BATTŪĒRE → *battĕre ou TŌRQUĒRE → *tōrkĕre (POPE 1973 :

³ On rapprochera alors leur évolution de celle de proparoxytons comme COMĪTE > *conte* ou HOSPĪTE > *oste* (LA CHAUSSEE 1982 : 182-3, ZINK 2006 : 181-3). Pour FOUCHE (1967 : 507), cependant, la conservation de la voyelle finale serait due « à un phénomène de phonétique syntactique ».

⁴ A vrai dire, seule la forme VOCE > *voiz* représente avec certitude une évolution phonétique régulière. Il semble que le radical de l'infinitif se soit généralisé aux formes *leist*, *plaist* et *tais* (POPE 1966 : 126-7). Pour les étymons *dike, *fake, voir FOUCHE (1967 : 169) ou LA CHAUSSEE (1977 : 204). Pour les formes *dites* et *faites* du présent de l'indicatif, voir FOUCHE (1967 : 208).

⁵ Plus loin dans notre exposé, nous y ajouterons encore des verbes comme *despire* ou *sofire*, provenant de DESPĪCĒRE ou SUFFĪCĒRE. Le vocalisme de ces verbes n'est toutefois pas phonétique (FOUCHE 1967 : 626-7).

⁶ Pour l'origine des désinences *-ie* à l'imparfait ou *-ant* au participe présent, voir FOUCHE (1967 : 232, 235), LA CHAUSSEE (1977 : 209, 298), MOIGNET 1979 : 57, 65-6).

150, FOUCHE 1967 : 6, ZINK 1997 :167). Ainsi pour le verbe CŎQUĚRE, on observerait deux réfections du radical de l'infectum, une première changeant QU en *k à toutes les formes, une seconde se limitant à quelques formes.

Notons finalement que, dans certaines formes de l'infectum, le /k/ connaît d'autres évolutions phonétiques (POPE 1973 : 130, ZINK 2006 : 98, 109-111).

- | | | | |
|------|---------------------------------------|------|--|
| (5a) | AMICU > ami
AMICA > amie
-
- | (5b) | DICO > di
DICAM > die
DICŪNT > dient
*fakŭnt > font |
| (5c) | BRACCHĪU > braz
*glaciā > glace | (5d) | FACĪO > faz
FACĪAM > face |

Devant voyelle non palatale, le /k/ intervocalique finit par disparaître, expliquant de la sorte les formes relevées à la personne 1 du présent de l'indicatif et à toutes les personnes du présent du subjonctif, du moins pour le verbe *dire*. Pour la personne 6 de l'indicatif du présent, la désinence –ŪNT ne se rencontre que dans les paradigmes verbaux, mais il semble bien que les formes relevées en ancien français soient phonétiquement régulières (LA CHAUSSEE 1982 : 189, FOUCHE :1967 : 169). Pour le verbe *faire*, le groupe consonantique issu de /k/ suivi d'un yod donne régulièrement /ts/ en ancien français, graphié <z> ou <c>.

(2) Description synchronique

Plutôt que de nous baser uniquement sur les ouvrages de référence, nous avons pris en main un certain nombre de textes datant du début ou du milieu du XIIe siècle, afin de pouvoir situer les occurrences des formes *dimes*, *dites* et *faines*, *faites* dans leur contexte. Nous nous attarderons un instant au problème de la tradition manuscrite des textes en ancien français (2.1), pour présenter ensuite la conjugaison des verbes *dire* et *faire*, de même que du verbe *duire* et de quelques verbes à en rapprocher (2.2). Nous finirons par démarquer ce groupe de verbes de deux autres paradigmes verbaux avec lesquels il présente à la fois des ressemblances et des différences frappantes (2.3).

(2.1) Nous avons donc dépouillé un certain nombre de textes datés du début et du milieu du XIIe siècle. Il s'agit d'une part de textes assonancés, comme *La vie de saint Alexis* (milieu XIe), *La Chanson de Roland* (début XIIe), *Gormont et Ysembart* (vers 1130), *Le Couronnement de Louis* (vers 1130), *La Chanson de Guillaume* (milieu du XIIe), et *Le Charroi de Nîmes* (milieu du XIIe). D'autre part, comme textes rimés, nous avons pris *Le voyage de saint Brendan* (vers 1115) de Benedeit, le *Comput* (vers 1115), le *Bestiaire* (vers 1130) et *Le livre de Sibile* (vers 1140) de Philippe de Thaon, *Grant mal fist Adam* (vers 1130), *L'Estoire des Engleis* (vers 1140) de Gaymar, le *Roman des romans* (vers 1150), *La vie de sainte Marguerite* (vers 1135), *La vie de saint Nicolas* (vers 1150) et *Le roman de Brut* (vers 1155) de Wace et *Le roman d'Eneas* (vers 1160). Comme tous ces textes proviennent de l'Ouest, nous y avons ajouté *Erec et Enide* (vers 1165), *Cligès* (vers 1167) et *le Chevalier de la Charrette* (vers 1170) de Chrétien de Troyes, de même que *Ille et Galeron* (vers 1170) et *Eracle* (vers 1175) de Gautier d'Arras, provenant respectivement de la Champagne et du Nord.

Evidemment, les textes tels qu'ils nous sont parvenus sont l'œuvre de copistes et ne reflètent pas nécessairement la langue de l'original ; il y a souvent plus d'un siècle entre la date probable de l'original et celle du manuscrit. La copie qui nous est parvenue est dès lors « multiforme » et doit se concevoir comme « un diasystème » (BURIDANT 2000 : 31-32)⁷. C'est donc en tenant compte de la métrique, des assonances et surtout des rimes, de même que des variantes textuelles, que nous avons procédé pour pouvoir relever des indications utiles à la description diachronique qui suivra plus loin dans cette contribution.

(2. 2) Comme nous l'avons vu précédemment, les formes phonétiquement irrégulières des verbes *dire* et *faire*, d'une part, et du verbe *duire*, d'autre part, appartiennent toutes au présent de l'indicatif et de l'impératif⁸. Pour la clarté, nous reproduisons ces temps ci-dessous (MOIGNET 1979, SKARUP 1994, BURIDANT 2000).

dire	faire	duire
di	faz	dui
dis	fais	duis
dit	fait	duit
dimes, dions, disons	faimes, faisons	duions
dites	faites	duiez (duites ⁹)
dient	font	duient
di	fai	dui
dites	faites	duiez

A partir de la personne 1 du présent de l'indicatif, on obtient toutes les formes du présent du subjonctif : *di* => *die*, *dions* (etc.), *faz* => *face*, *façons*, (etc.) et *dui* => *duie*, *duions* (etc.). Comme nous l'avons signalé plus haut, les formes de l'imparfait de l'indicatif et celle du participe présent dérivent d'un radical augmenté d'un -s- : *diseie* (etc.), *disant*, *faiseie* (etc.), *faisant*, *duiseie* (etc.), *duisant*. Le futur simple et le présent du conditionnel contiennent la forme de l'infinitif, du moins pour *dire* : *dirai* (etc.), *direie* (etc.) et *duire* : *duirai* (etc.), *duireie* (etc.). Pour *faire*, il y a une base tout à fait irrégulière *fer-* : *ferai* (etc.), *ferieie* (etc.), dont l'origine n'est toutefois pas tout à fait claire (LA CHAUSSEE 1977 : 247).

Pour les temps de l'inflectum, les verbes *dire*, *faire* et *duire* présentent donc deux bases différentes, une base courte *di-*, *fai-* et *dui-* et une base longue *dis-*, *fais-* et *duis-*. Il faut s'attarder un instant à la distribution de ces deux bases. A première vue, la base longue est manifestement réservée à l'imparfait et au participe présent, alors que la base courte apparaît partout ailleurs. Mais le verbe *faire* nous oblige à nuancer cette description. D'une part, ce verbe présente, en effet, une base particulière pour la personne 1 du présent de l'indicatif et toutes les personnes du subjonctif, base que nous appellerons base du subjonctif. En réintroduisant des éléments de la diachronie, ANDRIEUX & BAUMGARTNER (1983 : 48) et SKARUP (1994 : 137) admettent également une base du subjonctif pour les verbes *dire* et

⁷ On comprendra ainsi que, pour le Roman d'Eneas, nous ayons préféré l'édition de SALVERDA DE GRAVE (1925-1929) à celle, plus récente, de PETIT (1997). La première se base, en effet, sur un manuscrit de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle, alors que la seconde édite un manuscrit de la fin du XIVe siècle.

⁸ Par ailleurs, ces trois verbes connaissent de nombreux composés. Citons ceux que nous avons rencontrés : *contredire*, *dedire*, *desdire*, *mesdire*, *escondire* ; *mesfaire*, *forfaire*, *desfaire* et *desfire* (Romans des Romans) ; *deduire*, *desduire*, *conduire*, *seduire*, *soduire* (Romans des Romans). Nous n'avons pas retenu les formes – souvent latinisantes – des verbes *benir* et *maldire* ; pour plus de détails, voir LA CHAUSSEE (1977 : 246).

⁹ FOUCHE (1967 : 121) signale l'existence de la forme *desduites*.

duire, base qui est alors accidentellement identique à la base courte. D'autre part, le verbe *faire* forme le futur et le conditionnel sur une quatrième base spéciale, irrégulière. Or, pour le verbe *faire*, la distribution de ces quatre bases peut encore être interprétée d'une autre façon. La base courte *fai-* n'apparaît en fait que dans des formes fortes (par exemple *faire* ou *faires*, *faites*). La base longue est propre aux formes faibles avec la présence éventuelle d'un suffixe marqueur de temps ou de mode (par exemple : *faiseie*, *faisons* ou *faisant*). La base du subjonctif présente à la fois des formes faibles et des formes fortes et s'adjoint les désinences sans suffixe. Reste la quatrième base, celle du futur, qui pourrait s'analyser comme une sorte de variante faible de l'infinitif qui lui est une forme forte.

Terminons par le passé simple et le participe passé. Pour le passé simple, nous nous limiterons aux formes fortes¹⁰.

dire	faire	duire
dis	fis	duis
dist	fist	duist
distrent	fïrent	duistrent
dit	fait	duit

Nous signalons ces deux temps pour bien mettre en relief le jeu des oppositions entre certaines formes. Ainsi, pour les trois verbes, le participe passé est formellement identique à la personne 3 du présent de l'indicatif. Au passé simple, les personnes 1 et 3 ne se distinguent du présent de l'indicatif que par la présence de la consonne -s- : *dis* versus *di* ou *duist* versus *duit*. Le verbe *faire*, quant à lui, connaît un passé simple irrégulier. L'irrégularité se situe d'ailleurs à deux niveaux. Contrairement aux deux autres verbes, il possède à première vue une base distincte, aisée à identifier et qui serait *fis-*. Mais la personne 6 de ce temps ne peut en aucun cas être régulièrement dérivée de cette base : *fis-* + *rent* devrait donner *fistrent*, forme attestée, mais qui n'appartient pas à la période que nous décrivons (FOUCHE 1967 : 303, MOIGNET 1979 : 74).

Ces conjugaisons ne varient guère d'un texte à l'autre. Certes, il y a toutes sortes de variantes graphiques, souvent liées à l'origine géographique de la copie (2.2.1), mais les variations morphologiques vraiment pertinentes sont limitées (2.2.2).

(2.2.1) On ne s'étonnera pas de voir alterner la graphie <ai> avec <ei> ou <e>, la réduction de /aĩ/ à /è/ se propageant à partir de l'Ouest au cours du XIIe siècle (POPE 1973 : 197-8, ZINK 2006 : 132-3). Le <r> de l'infinitif et des formes qui en dérivent est parfois redoublé : *dedirrunnt* (Sibile, 1070) ou *ferront* (Eneas, 6845) : il n'est pas sûr que cette graphie soit phonétiquement pertinente (voir tout de même POPE 1966 : 147). Rappelons aussi que les graphies <ui> et <ai> sont souvent réduites à <u> et <a> dans les manuscrits anglo-normands (POPE 1973 :444-5): *condüent* (Brendan, 637), *faseit* (Engleis, 112), *desfare* (Eneas, 1136).

On relève régulièrement *diz* (Guillaume, 2377 ; Erec, 3250) et *faiz* (Brut, 7476) à la place de *(tu) dis* et *(tu) fais*¹¹ dans les manuscrits provenant de l'Ouest. Comme les textes du

¹⁰ Les formes fortes aux personnes 1, 3 et 6 du passé simple sont (plus ou moins) phonétiques, alors que les formes faibles (*desis*, *desimes*, *desistes*) ont subi des réfections analogiques, qui dépassent le cadre de notre problème ; voir FOUCHE (1967 : 287) ou LA CHAUSSEE (1977 : 284).

XIII^e siècle ne confondent pas encore /ts/ et /s/ (POPE 1973 : 93-4, voir entre autres SALVERDA DE GRAVE 1925 : XVII, pour le Roman d'Eneas), il faut clarifier la valeur de cette graphie. Or, *dis* ou *fais* n'y riment qu'en *s* : (PLACES >) *pleis* : *fais* (Brut, 13761-2) et *faiz* : *paiz* (= *pais* < PAX) (Brut, 10668)¹¹. Ces mêmes textes nous livrent également d'autres formes en *-z* là où on s'attendrait à *-s* : (DEBES >) *doiz* (Eneas, 7871). Il faut en conclure qu'il s'agit d'une variante morphologique ou graphique due au copiste.

Inversement, on observe couramment dans tous les textes des confusions entre les graphies <st> et <t>, touchant plusieurs formes verbales. D'après BOURCIEZ (1958 : 155, POPE 1973 : 151), la confusion date plutôt du début du XIII^e siècle. Les rimes confirment en effet que tous les textes distinguent encore scrupuleusement entre /t/ et /st/ : (VIDIT >) *vit* : *dist* (< *dictu) (Brendan, 283-4). Prenons deux extraits d'un même texte : *Del ernois a parler ne fait, Car la grant povretez ne lait* (Erec, 735-6) et *S'ele le prent, ainçois me plait ; Je ne vuil pas qu'elle le lait* (Erec, 1401-2). Dans le premier extrait, la forme *lait* représente la personne 3 du présent de l'indicatif du verbe défectif *laire* (LA CHAUSSEE 1977 : 234, SKARUP 1994 : 139). Dans le second, elle s'identifie comme *laist*, présent du subjonctif du verbe régulier *laissier*, confirmant de la sorte la lecture *plaist* (< PLACET). Pour des formes apparaissant à l'intérieur du vers, le doute subsiste souvent : *qui la lanpe conduist et meine* (Eneas, 7678). Si l'on tient compte du contexte, on s'attendrait à ce que *conduist* soit un présent : il faut donc probablement y lire *conduit*.

(2.2.2) Certaines variations morphologiques concernent la désinence, sans être pertinentes pour le problème qui nous intéresse ici. Ainsi, les textes et les manuscrits d'origine normande ou anglo-normande présentent en règle générale la désinence *-um* ou *-un* à la personne 4 de tous les temps (POPE 1973 : 469) : *dirrum* (Comput, 307), *ferum* (Guillaume, 49) ou *façum* (Brut, 10668). Elle peut se retrouver à la rime : *raisun* : *dirum* (Bestiaire, 1133-4). Dans quelques textes, par contre, c'est la désinence *-omes*, d'origine picarde ou champenoise (GOSSEN 1976 : 113), qui apparaît : *ferommes* (Erec, 898), parfois même à la rime : *homes* : *combatomes* (Eracle, 5569-70).

Revenons à notre problème central. Les formes *dites*, *faites* sont abondamment attestées et ne cèdent jamais à une extension éventuelle de la désinence *-ez*. Elles se retrouvent également quelquefois à l'assonance : *dites* (Charroi, 928) ou à la rime *faites* : *traites* (< TRACTAS) (Erec, 3351-2).

Il en va tout autrement des formes *dimes* et *faimes*. Nous avons relevé les exemples suivants : *dimes* (Alexis, 625), *desfaimes* (Roland, 450), *faimes* (Brendan, 132), *dimes* (ou *dium*) (Bestiaire, 314 et 1511), *faimes* (Comput, 834, 2087 et 3117), *dimes* (ou *dium*) (Engleis, 341), *fames* et *faimes* (Guillaume, 3334 et 3385) et *dimes* (ou *dison*) (Eneas, 6803). Mais on retrouve également les formes refaites *dions*, *disons* et *faisons* : *faisum* et *dium* (ou *disum*) (Bestiaire, 1512), *fesum* et *faisum* (Comput, 587 et 1162), *faisons* et *fesons* (Louis, C59 et AB 2506), *dium* (Guillaume, 3385), *disomes* (Eneas, 6693), *faisons* (Erec, 4720), *faisons* (ou *faissons*) (Cligès, 5310) et *faisomes* (Eracle, 319). A ce propos, plusieurs remarques s'imposent. Globalement, toutes ces formes, qu'elles soient archaïsantes ou refaites, sont fort rares. Dans tout le *Roman de Brut*, à titre d'exemple, il n'y a pas une seule occurrence de *dire* ou de *faire* à la personne 4 du présent de l'indicatif. Dans le *Roman d'Eneas*, par contre, nous retrouvons une fois *dimes* (ou *dison*, selon le manuscrit) et une fois

¹¹ Est-ce pour cette raison que SKARUP (1994 : 137) transcrit (*tu*) *dis* phonétiquement par /dits/ ? On retrouve les formes *diz* ou *faiz* dans FOUCHE (1931 : 165), mais plus dans FOUCHE (1967 : 166). Par ailleurs, FOUCHE (1931 : 184, 1967 : 186) suggère l'existence d'un *z* analogique dans des formes comme DEBES > *deiz*.

¹² Pour la concurrence entre *paiz* et *pais* en ancien français, voir POPE (1966 : 229).

*disomes*¹³. Quant à la répartition des formes archaïsantes, elles semblent majoritaires dans les textes datant d'avant le milieu du XIIe siècle et n'apparaissent point dans nos quelques textes champenois ou picards. Autre chose assez étonnante, nous n'avons jamais relevé les formes *dimes* ou *faimés* à l'assonance ni à la rime. Et, dans le *Bestiaire*, nous relevons *dimes* à l'intérieur du vers, mais (*uraisun* :) *dium* (ou *disum*) et *faisum* (: *guerpissum*) à la rime. Même phénomène dans le *Comput* : *faimés* à l'intérieur du vers et (*trebuchum* :) *fesum* et *faisum* (: *guerpissum*) à la rime. Nous n'avons aucune explication pour ce phénomène, mais il prouve au moins que les auteurs exploitaient la langue « au maximum de leurs possibilités » (BURIDANT 2000 : 34-35). Enfin, si la forme *dimes* alterne avec *dions* ou *disons*, la forme *faimés* n'alterne qu'avec *faisons*. FOUCHE (1967 : 170) cite la forme *faisons*, mais nous ne l'avons jamais rencontrée.

Ensuite, il faut relever quelques variantes importantes pour la forme *faz* ; bien que celle-ci soit bien attestée, on trouve régulièrement *faiz* (*Comput*, 66 ou *Brut*, 11431), mais également *fais* (*Erec*, 3180)¹⁴ ou *fai* (*Marguerite*, 441). Toutes ces formes se retrouvent toutefois à l'intérieur du vers. Dans les textes de Gautier d'Arras, on trouve *fas*, mais également *faiç* (*Eracle*, 9 ou 763), et même une fois *fai* (*Eracle*, 584). Ici, quelques rimes confirment les variantes : *fas* : *bras* (*Ille*, 3854-5), *baras* : *fas* (*Eracle*, 1085-6), *fas* : *has* (*Eracle*, 3549,50) versus *fais* : *trais* (*Eracle*, 1567-8). Comme ces textes distinguent probablement encore entre /ts/ et /s/ et que *fas* y rime avec *braz*, *baraz* et *haz* (<*hatïo), on peut admettre que *fas* et *faiç* représentent *faz* et *faiz*. Il semble donc que, pour la rime *fais* : *trais*, on ait affaire ici à une réfection *faiz*, sorte de forme hybride entre *faz* et *fai* (voir aussi GOSSSEN 1976 : 108-9).

La personne 6 du passé simple du verbe *faire* est donc *firent*. Cette forme est abondamment attestée. Nous trouvons ainsi *traïrent* : *firent* (*Comput*, 1743-4), *firent* : *rendirent* (*Engleis*, 1555-6), *firent* : *faillirent* (*Brut*, 2945-6), *firent* : *tissirent* (*Eneas*, 4015-6) ou *issirent* : *firent* (*Cligès*, 1683-4). Notons quand même la forme *forfistrent* (*Eneas*, 4221), non confirmée par la rime. Pour le reste, aucun de nos textes ne comporte cependant la forme *fistrent*, considérée comme tardive (MOIGNET 1979 : 74). Les choses sont toutefois moins claires dans les textes de Benedeit et de Gautier d'Arras. Ainsi, la rime *firent* : *mistrent* (*Brendan*, 593-4) pourrait suggérer une lecture *fistrent*. D'autres rimes, par contre, confirment la forme classique : *firent* : *guarnirent* (995-6) ou *choisirent* : *firent* (465-6). Mais nous épingleons surtout la rime *servirent* : *resirent* (709-10), qui montre qu'il s'agit d'un tout autre phénomène. La forme *sirent* doit être considérée comme une variante picarde pour *sistrent* (remontant à *sësserunt, voir LA CHAUSSEE 1977 : 253-4). En effet, dans les textes d'origine picarde, la personne 6 du passé simple se termine souvent en *-irent* ou *-isirent* au lieu de *-istrent* (GOSSSEN 1976 : 111-2, LA CHAUSSEE 1977 : 285). Or, bien que considéré comme un texte anglo-normand, la *Vie de saint Brendan* présente aussi des traits picardisants (SHORT & MERRILEES 2006 : 18-9). Chez Gautier d'Arras, auteur d'origine picarde, on est devant un phénomène semblable. Comme rimes, on y relève à la fois *fisirent* : *misirent* (*Ille*, 4224-6) et *fisirent* : *ensevelirent* (*Eracle*, 6481-2) ou *firent* : *perdirent* (*Ille*, 1748-9). Dans le même cadre, il est utile de signaler les rimes *assisirent* : *disirent* (*Ille*, 2690-1) ou *prisirent* : *eslisirent* (*Eracle*, 5265-6), où *disirent* et *eslisirent* sont des passés simples. En tout cas, aucune de ces rimes ne nous oblige à admettre l'existence d'une forme *fistrent*. Il est possible, en revanche, que la forme *firent* ait été concurrencée en picard par *fisirent*, forme qui serait alors d'origine analogique.

¹³ Dans ce texte, cette forme fait figure d'anomalie, car elle y est la seule forme verbale se terminant en *-omes* (SALVERDA DE GRAVE 1925 : XVIII). En ce sens, elle ne représente probablement pas la langue de l'auteur. Le copiste aurait-il substitué *disomes* à *dimes* ?

¹⁴ Dans la copie de Guiot, éditée par ROQUES (1963), on trouve cependant *faz* (3176).

Pour ce qui est de l'imparfait et du participe présent du verbe *duire*, on rencontre fréquemment des formes sans -s- : *conduieient* (Engleis, 5979), *conduioit* (Eneas, 8894), *conduiant* (Brut, 12760). Ce phénomène semble propre aux textes d'origine anglo-normande. On retrouve la forme attendue chez Chrétien de Troyes : *conduisoit* (Erec, 4959-60) ou *conduisoie* (Charrette, 4451).

Enfin, il reste les verbes *despire*, *desconfire*, *desfire*, *sofire* et *cuire*. A part l'infinitif et le participe passé (et le passé simple), ces verbes ne se rencontrent guère aux temps qui nous intéressent ici. Le verbe *despire* est encore assez bien attesté : *prisiez : despisiez* (Erec, 3559-60), *despissant : dissant* (Ille, 4200-1) ou *disoies : despisoies* (Eracle, 6003-4). Pour l'indicatif présent, nous relevons : *chascuns despist sa vie et het* (Ille, 3655). Dans l'édition de LEFEVRE 1988, on trouve au vers 4585 : *cascuns despist sa vie et het*. Signalons un passé simple : *despist* (Brut, 8109). Pour *desconfire* et *sofire*, il faut se contenter des formes *desconfiseient* (Brut, 12212), *brisant : desconfisant* (Cligès, 2875-6) ou *sufiseit* (Brut, 11332). Notons également un passé simple *desconfistrent* (Engleis, 1770). Peut-on conclure de ces seules formes que les verbes *despire* et *desconfire* se conjuguèrent sur le modèle des verbes *dire* ou *duire* ? Le verbe *cuire* apparaît deux fois dans le même texte, et à la rime : *cuist : nuist* (Cligès, 471-2 et 597-8). Bien qu'il s'agisse de l'indicatif présent, la rime semble confirmer la forme *cuist* plutôt que *cuit*. Dans le T.L., on relève toutefois trois fois la forme *cuit*, dont une fois dans la *Vie de saint Gilles de Guillaume de Berneville*, texte datant de la fin du XIIe siècle : (NÖCTE >) *nuit : quit*. Toutes les autres formes comportent un <s>.

(2.3) Les verbes que nous avons étudiés jusqu'à présent ressemblent à s'y méprendre à un autre groupe représenté par le verbe *traire* (VAN DEN BUSSCHE 1986). Cette ressemblance concerne d'une part le présent de l'indicatif (et de l'impératif et du subjonctif) et d'autre part le passé simple et le participe passé. Afin de mettre en évidence les similitudes, nous reproduisons ici les formes les plus importantes des verbes *traire* et *duire* (que nous appellerons désormais respectivement type I et type II)

traire (type I)	duire (type II)
traï	dui
trais	duis
trait	duit
traions	duions
traiez (traïtes)	duiez (duites)
traient	duient
trais	duis
traïst	duïst
traïstrent	duïstrent
traït	duït

La seule différence se situe au niveau de l'imparfait de l'indicatif et du participe présent. Contrairement à *duire*, le verbe *traire* ne connaît pas de seconde base : *traïeie* (etc.), *traïant*.

Comme le verbe *traire* remonte au roman *tragère (FOUCHE 1967 : 114, LA CHAUSSEE 1977 : 149), on s'attend à ce qu'il fasse un seul paradigme avec d'autres verbes comme (*adaugère >) *aoire*, (*bragère >) *braire*, (*destrugère >) *destruire*, (FRIGÈRE >) *frire* ou (LĚGĚRE >) *lire*.

Le verbe *traire*, abondamment attesté dans les textes, ne connaît guère de variations morphologiques. Mais pour la personne 5 du présent de l'indicatif, nous avons relevé une fois la forme *traites*, attestée par la rime : *faites : traies* (Erec, 4023-4)¹⁵. Ailleurs, le texte présente toujours *traiez*, également à la rime : *aiez : traiez* (Erec, 829-30).

Moins fréquemment attesté, le verbe *destruire* se rencontre parfois avec un <s> non étymologique : *destruisommes* (Louis, C 1686) versus la forme attendue *destruim* (Brut, 12518). Au présent du subjonctif, nous notons : *destruise* (Ille, 1248), mais le même texte confirme la forme régulière à la rime : *destruie : apuie* (Ille, 1988-9).

Pour les verbes *aoire* et *frire*, les données font cruellement défaut. A part l'infinitif *frire* (Romans, 459), nous avons relevé tout au plus la personne 3 du présent de l'indicatif *aoist* (Ille, 5708), avec un <s> non étymologique. A l'entrée des verbes *aoire* et *frire*, le T.L. signale une fois la forme *aoit* et des formes comme *friënt* ou *frioit*.

Enfin, nous devons nous attarder aux verbes *lire* et *eslire*. Ces verbes présentent à presque toutes les formes de l'inflectum un <s> non étymologique : *eslisez* et *eslisent* (Roland, 275 et 802), *lise* (Louis, C6), *lisant* (Brut, 1621), *eliseient* (Nicolas, 129), *eslise* et *lisons* (Eracle, 2276 et 5119). A la rime, nous trouvons : *lisant : grant* (Comput, 393-4), *lisum : Gregorium* (Engleis, 1021), *proisiés : eslisiés* (Eracle, 5443-4) ou *gissoit : lissoit* (Ille, 1320-1). Strictement parlant, ces rimes n'assurent pas la présence de la consonne, sauf évidemment dans la suivante : *lisse : eglise* (Ille, 4750-1). Par contre, d'après les rimes, la personne 3 du présent de l'indicatif ne comporte pas de <s> : *eslist : vit* (Brendan, 107-8), (SCRIPTU >) *escrit : lit* (Comput, 415-6 et 1817-8), (SCRIPTU >) *escrit : lit* (Engleis, 6489-90), (LËCTU >) *lit : list* et (DELËCTU >) *delit : list* (Eracle, 245-6 et 4243-4). Il est frappant de voir que les copistes ont par trois fois préféré la graphie *list*, alors que la rime suggère la lecture *lit*.

Pour le passé simple et le participe passé, les verbes *lire* et *eslire* connaissent deux séries de formes concurrentes, à savoir d'une part *lis*, *list*, *listrent* et *lit* et d'autre part *lui*, *lut*, *lurent* et *leü* (voir FOUCHÉ 1967 : 114, LA CHAUSSEE 1977 : 259). Mais en analysant bien les rimes, on constate que la deuxième série n'apparaît que dans les textes relativement plus récents. Nous relevons ainsi d'un côté *habiz : esliz* (Brendan, 31-32), *eslistrent : asistrent* (Engleis, 4095-6), *eslit : dit* (Adam, strophe 103) et *eslit : respit* (< RESPECTU) (Brut, 6439-40). De l'autre côté, on trouve (>) *tresliz : esliz* versus (DEBÛIT >) *dut : eslut* (Erec, 615-6 et 6525-6) ou *contredit : eslit* et *present : eslisent*¹⁶ (Eracle, 2269-70 et 5265-6) et *eslit : petit* (Ille, 1784-5) versus *leü : porveü*, *connut : eslut* et *esleüst : deüst* (Eracle, 269-70, 895-6 et 2211-2). On peut y voir un phénomène lié à l'origine géographique du texte, mais la première série est clairement la plus ancienne. On retrouve d'ailleurs quelques traces de la deuxième série dans les textes plus anciens, mais alors à l'intérieur du vers. Dans l'*Estoire des Engleis* (1409 et 1739), on relève *lurent* (lecture incertaine introduite par l'éditeur) et *elistrent* avec la variante *esleustrent* apparaissant dans un seul manuscrit. Dans le *Couronnement de Louis*, il y a le passé simple *eslut* (C12, AB13) et le participe passé *eslit* (C2693). Dans le *Roman d'Eneas* (8186), on relève *leü*. Pour le reste, ce texte ne nous informe pas sur ce verbe.

(2.3) Finalement, nous voudrions opposer les verbes du type II à un autre paradigme avec lequel ils présentent certes des similitudes, mais surtout beaucoup de différences (voir VAN

¹⁵ On peut y voir la continuation de l'ancienne forme proparoxytonique TRAHĪTIS → *tragĭtis → *traies*. Ce n'est pourtant pas l'avis de NYROP (1968 : 41-2) ni de FOUCHÉ (1967 : 115), qui, tout en donnant d'autres attestations, y voient plutôt une réfection analogique sur le modèle de *faire*. LA CHAUSSEE (1977 : 150-1), de son côté, tend à considérer la forme comme phonétique.

¹⁶ Dans les textes picards, les formes *present* et *eslisent* correspondent au francien *pristrent* et *eslistrent* (GOSSEN 1976 : 111-2). La forme *eslisent* est donc un passé simple du type *lis*, *list*, *listrent*. Nous y reviendrons plus loin.

DEN BUSSCHE 1986). Il s'agit des verbes *plaisir / plaire, taisir / taire, nuisir / nuire, loisir / nuire*, de même que *gesir* et *leisir*. Nous les appellerons le type III.

ANDRIEUX & BAUMGARTNER (1983), MOIGNET (1979 : 56-7), SKARUP (1994), BURIDANT (2000) regroupent ces verbes avec les verbes du type II parce qu'ils présentent tous, au moins à certains temps, un radical en <s>.

Or, dans les plus anciens textes, l'infinitif de ces verbes se termine toujours en *-sir* : *plaisir* : *guerpir* (Bestiaire, 1023), *nuisir* : *dormir* (Comput, 289-90), *gesir* et *nuisir* à l'assonance (Guillaume, 124 et 1743), *guarir* : *nuisir* (Adam, 24), *murir* : *gesir noisir* : *escharnir* (Brut, 5535-6, 7449-50). Ailleurs, on relève les deux types d'infinitifs : *nuisir* versus *taire* : *faire* (Romans, 562 et 971-2), *gesir* : *tenir* versus *nuire* et *luire* (Eneas, 1237-8, 2538 et 5132), *taisir* : *plesir* et *saisir* : *taisir* (Erec, 7-8 et 3723-4) versus *deduire* : *nuire* (Erec, 4097-8) ou *luire* : *nuire* (Cligès, 1701-2), *faire* : *taire*, *nuire* : *destruire* (Ille, 3536-7, 5067-8), *taisir* : *plaisir* (substantif), *loisir* (substantif) : *taisir*, versus *nuire* : *destruire* (Eracle, 2421-2, 4593-4, 5731-2). Il semble que l'extension de *nuire* et *luire* soit plus rapide et plus généralisée que celle de *taire* et de *plaire*. Notons aussi, que les infinitifs *gesir* et *leisir* ne sont pas vraiment concurrencés par d'autres formes¹⁷.

Par ailleurs, le <s> est généralisé à tous les temps de l'inflectum (exception faite du futur et du conditionnel) et, caractéristique frappante, les formes (fortes) du passé simple et du participe passé dérivent d'une base tout à fait différente. Mettons, à titre d'exemple, *duire* (type II) à côté de *nuisir / nuire* (type III).

duire (type II)	nuisir / nuire (type III)
dui	nuis
duis	nuis
duit	nuist
duions	nuisons
duiiez	nuisiez
duient	nuisent
duis	nui
duist	nut
duistrent	nurent
duit	neü

Le présent du subjonctif dérive évidemment de la personne 1 du présent de l'indicatif : *nuis* => *nuise, nuisons* (etc.)¹⁸. Au passé simple, les verbes *leisir*, *loisir* et *gesir* suivent le modèle de *nuisir*, alors que les verbes *plaisir* et *taisir* font *ploi, plot, plorent* et *toi, tot, torent* (LA CHAUSSEE 1977 : 272-4). Le *Roman de Brut* est le seul texte à comporter une forme inattendue : *nuisist* : *tolist* (Brut, 8955-6). Ailleurs dans le texte, nous relevons *nui* : *fui* et *neü* : *creü* (Brut, 4473-4 et 5489-90).

¹⁷ N'empêche que les formes *loire* et *gire* sont occasionnellement attestées, d'après FOUICHE (1967 : 232-3).

¹⁸ Le verbe *plaisir* a connu une base différente pour ces formes : *plaz* => *place, plaçons* (etc.), que l'on retrouve surtout dans des expressions plus ou moins figées : *Ne placet Damnedeu* (Roland, 1062) ou (*sache* :) *Ja Dé ne place* (Eneas, 8487-8). Mais ce sont les formes régulières qui se rencontrent le plus souvent : *mesaise* : *plaise* (Eneas, 327-8), *malvaise* : *plaise* (Eracle, 1349-50). Voir aussi FOUICHE (1967 : 165) ou LA CHAUSSEE (1977 : 195).

(3) Description diachronique

Nous développerons d'abord notre hypothèse selon laquelle les infinitifs *dire, faire, duire, cuire* sont les continueurs phonétiques des infinitifs du roman commun correspondants (3.1). Ensuite, nous tenterons de montrer comment l'infinitif a entraîné une réfection analogique à certaines formes du présent de l'indicatif et de l'impératif (3.2). Nous terminons en pointant les débuts de la disparition du paradigme ainsi constitué en gallo-roman (3.3).

(3.1) D'après notre hypothèse, les infinitifs des verbes du type II ont connu une évolution phonétique régulière. Nous dégagerons nos arguments en confrontant les solutions proposées par FOUCHE (1952), d'une part, et LA CHAUSSEE (1977, 1982), d'autre part, à la théorie développée par MORIN (1979). Il y a cependant très peu d'éléments sur lesquels se fonder. Notons que ces explications concernent indirectement aussi les verbes du type I.

D'après FOUCHE (1952 : 626), le /k/ intervocalique latin devant voyelle palatale « semble s'être sonorisé de très bonne heure », et cela en syllabe pénultième atone. C'est du moins ce que les infinitifs *faire, dire, cuire, -duire* nous obligent à admettre. Sans la sonorisation, en effet, FACĚRE serait devenu « *fastre (< *fatsyere), ou *faisdre (< *fajdzere) ou encore *faigre (< *fakre), mais non *faire* ». En d'autres termes, l'auteur invoque une évolution phonétique conditionnée par l'accentuation proparoxytonique, considérée dès lors comme régulière¹⁹. En toute logique, l'auteur admet donc la même évolution pour le mot CĪCĚRE > *ceire, çoire*. La chronologie est évidemment très importante dans cette théorie : la syncope de la pénultième atone est postérieure à la sonorisation et la palatalisation subséquente du /k/ initial, soit schématiquement : FACĚRE > *fagĕre > /'fajjere/ > /'fajre/. Cela revient à dire aussi que l'évolution de FACĚRE devient parfaitement parallèle à celle de FRIGĚRE > /'frijjere/ > /'frijre/.

Cette théorie oblige toutefois l'auteur à prévoir des explications ponctuelles pour l'évolution de plusieurs autres mots, comme par exemple GRACĪLE > *graisle*, ACĪNU > *aisne* ou DĚCĪMU > *disme* : ce seraient des mots demi-savants où le /k/ aurait pu se palataliser avant de connaître la sonorisation²⁰.

La sonorisation de /k/ intervocalique aurait également eu lieu en syllabe prétonique interne, rendant compte ainsi du futur simple des verbes du type II et III, soit : *ducerāt > *dugerāt > *duira* ou *placerāt > *plagerāt > *plaira*. Elle concerne également les mots *acerabŭlu > *airable* ou MACERARE > *mairier*. Cependant, ici aussi, on relève quelques cas isolés contraires à la théorie, comme *vĭcĭnatu > *visné* ou AMICITATE > *amistié*, SOCIETATE > *soistié*, pour lesquels FOUCHE (1952 : 629, 495) doit trouver des explications au cas par cas.

En analysant le maintien de la voyelle finale dans des mots tels que *mairie* et *faire*, MORIN (1979 : 100) a bien mis en évidence les faiblesses de cette théorie. D'une part, il y a bien un problème de chronologie : selon la théorie, le /k/ intervocalique doit se sonoriser avant la palatalisation du /k/. Or, l'analyse comparée des langues romanes « montre que le voisement des obstruantes en position intervocalique est un phénomène relativement récent, et

¹⁹ Il ne s'agit pas à proprement parler d'une réfection analogique sur le modèle d'autres verbes. C'est là plutôt le point de vue défendu par BOURCIEZ (1967 : 220) selon qui *fagĕre est refait sur agĕre. Ce point de vue, critiqué par FOUCHE (1931 : 164), ne se retrouve plus dans FOUCHE 1967, mais, comme nous l'avons déjà signalé, a été repris tel quel par ZINK (1997 : 166).

²⁰ Cette théorie permet en passant de rendre compte de l'évolution d'autres proparoxytons, comme PLACĪTU et *vocĭtu, devenus *plagĭtu et *vogĭtu, deux mots dont l'évolution reste à vrai dire un casse-tête, voir LA CHAUSSEE (1977 : 144-6).

certainement postérieur à la palatalisation des vélaires ». D'autre part, en admettant que le /k/ intervocalique se sonorise en syllabe prétonique interne ou en syllabe pénultième atone, l'auteur doit prévoir des explications ad hoc pour toute une série de mots n'ayant pas connu la sonorisation.

La théorie d'une sonorisation précoce ne tient donc pas la route. Des auteurs comme STRAKA (1951 : 296, 1964 : 45) ou LA CHAUSSEE (1982 : 180) proposent par conséquent une explication qui introduit une autre chronologie. D'après cette théorie, la syncope de la voyelle pénultième atone doit être antérieure à la palatalisation de /k/ intervocalique, entraînant dès lors l'évolution suivante : FACĚRE > *fakre > /'fajre/. En d'autres termes, une fois atteint le stade /kr/, les infinitifs en question connaissent simplement l'évolution de /kr/ primitif, illustrée par des mots comme SACRAMENTU > *sairement* ou LACRIMA > *lairme* (LA CHAUSSEE 1982 : 183-4). En outre, la théorie explique parfaitement l'évolution de CĪCĚRE > *çoire* et peut-être aussi de *placéràt > *plaira* ou de MACERARE > *mairier*²¹. On notera que les verbes du type I ont connu une évolution parallèle : FRIGĚRE > /'frigre/ > /'frijre/, où le stade /gr/, atteint après la syncope de la voyelle posttonique, évolue comme /gr/ primitif, comme dans FLAGRARE > *flairier*.

Cette explication se heurte néanmoins elle aussi à un problème de chronologie. LA CHAUSSEE (1982 : 180) repousse ainsi la syncope de la voyelle posttonique devant /r/ à la fin du second, au plus tard au début du troisième siècle. L'analyse comparée des langues romanes suggère toutefois que la syncope dans des mots comme DICĚRE, FACĚRE ou FRIGĚRE, LĚGĚRE est « relativement tardive et certainement postérieure à la palatalisation des vélaires » (MORIN 1979 : 97). En ancien occitan, par exemple, le groupe /kr/ primitif aboutit à /gr/ : ACRE > *agre*, MACRU > *magre*, SACRAMENTUM > *sagramen*. Par contre, même s'il y a eu syncope, l'évolution du /k/ intervocalique en contact avec /r/ est toujours différente : CĪCĚR(E) > *cezer*, DUCĚRE > *duire*, FACĚRE > *faire* et *cōcĚre > *cōire* ou *cōzer* (ANGLADE 1921 : 123, 130, 167). En ancien français, on trouve d'ailleurs des traces de cette chronologie relative dans d'autres mots, que signale du reste LA CHAUSSEE (1982 : 180) lui-même.

(5a) CARCĚRE > chartre
VĪNCĚRE > veintre

(5b) SŪRGĚRE > sordre
PLANGĚRE > plaindre

L'évolution des mots de la série (5a) ne s'explique que si l'on admet une palatalisation du /k/ en /t/ avant toute syncope de la voyelle posttonique. Une fois celle-ci intervenue, le /t/ s'est à nouveau dépalatalisé en /t/, dégageant toutefois un yod dans le second cas. Une analyse parallèle s'impose pour la série (5b). Or, si la palatalisation a bien eu lieu dans les cas de la série (5a) ou (5b), il n'y a aucune raison d'admettre qu'elle n'aurait pas eu lieu dans les verbes DICĚRE, FACĚRE ou FRIGĚRE, LĚGĚRE²².

Les formes sur lesquelles se basent les auteurs en question peuvent être regroupées en trois catégories. Il y a, premièrement, quelques rares mots dont on peut admettre qu'ils ont connu une évolution phonétique régulière : en fait, il s'agit uniquement de CĪCĚRE > *ceire* et MACERARE > *mairier*. MORIN (1979 : 95) avance également SŌCĚRU > *suire* (ou *suigre*),

²¹ Des formes n'entrant pas dans la théorie comme ACRU > *aigre*, MACRU > *maigre* sont alors analysées comme des mots demi savants (LA CHAUSSEE 1982 : 45).

²² C'est ce que LA CHAUSSEE (1977 : 223-4) semble admettre lui-même aussi, du moins pour les verbes FRIGĚRE, LĚGĚRE, en signalant que la palatalisation de /g/ intervocalique et la syncope de la posttonique ont pu être contemporaines. STRAKA (1964 : 45) semble admettre qu'il y a eu un début de palatalisation, suivi d'une régression au moment de la syncope de la pénultième atone.

mais l'origine de ce mot n'est pas très claire. Notons d'ailleurs que l'occitan *sogre* suggère un étymon gallo-roman avec /kr/ primitif : SÖCRU plutôt que SÖCĒRU²³. Nous écarterons également *acerabulu > *airable*, avancé par FOUCHE (1961 : 728), dont l'étymon constitue une reconstruction. Deuxièmement, il y a les infinitifs DICĒRE, FACĒRE, DUCĒRE, *cōcĕre mêmes. En général, les formes de l'infinitif que l'on rencontre dans les plus anciens textes de l'ancien français constituent le plus souvent les aboutissements phonétiques des infinitifs du roman commun, mais on ne peut jamais exclure à priori des évolutions d'ordre morphologique. En troisième lieu, il y a certaines formes verbales particulières qu'il faut analyser avec circonspection. Nous voyons, d'une part, les formes du futur des verbes du type III (et, par voie de conséquence du type II), et, d'autre part, la forme FECĒRUNT → *firent*. Il nous paraît important d'y revenir un instant.

Les formes du futur des verbes du type III impliquent également l'évolution d'un groupe /kʳr/ secondaire : *placeràt > *plaira*, *taceràt > *taira*, *lĕceràt > *leira*, et ainsi de suite. Il se peut certes qu'il y ait eu des réfections morphologiques qui cachent l'évolution phonétique régulière (c'est d'ailleurs le cas pour le vocalisme dans NÖCERE > *nuisir* et *nōceràt > *nuira*). Mais, en ancien français, les formes du futur des verbes appartenant aux anciennes deuxième et troisième conjugaisons perdent souvent, et de façon phonétique, le E ou le I de l'infinitif dont elles sont dérivées.

- | | |
|--|--|
| (a) *volere > voleir
VENIRE > venir | (b) *voleràt > voldra
*veniràt > vendra |
| (c) PLACERE > plaisir
NOCERE → nuisir | (d) * placeràt > plaira
* noceràt → nuira |
| (e) TĒXĒRE > tistre
*cosere > cosdre | (f) *texeràt → tistra
*coseràt > cosdra |

La perte de la voyelle prétonique interne peut alors entraîner d'autres évolutions phonétiques attestées dans d'autres mots. Dans la série (b), on voit l'apparition d'une consonne épenthétique. Les formes de (e) et (f) montrent que ce phénomène se produit aussi derrière un /s/ ou un /z/, comme dans TĒXĒRE > *tistre* ou CONSŪĒRE > *cosere > *cosdre*. Or, la consonne épenthétique n'apparaît jamais dans les futurs des verbes du type III illustrés par les formes (d). Certes, LA CHAUSSEE (1977 : 244-5) y voit plutôt une réfection analogique d'après *duira* ou *traira*, mais ce raisonnement ne mène nulle part : *duira* remonte tout aussi bien à *duceràt que *plaira* à *placeràt. Il faudrait alors admettre que *duira* a été influencé par l'infinitif *duire*, mais, si tel est le cas, pourquoi *plaira* n'a-t-il pas subi, lui aussi, l'influence de son propre infinitif ? Nous ne suivrons donc pas cette piste. Pour nous, c'est une indication assez forte que l'évolution *placeràt > *plaira* constitue un cas de l'évolution phonétique de /kʳr/. Nous ferons un raisonnement analogue pour *firent*. Nous avons vu qu'il s'agit d'une forme non paradigmatique (voir le point 2.2.2). Par conséquent, il y a tout lieu de croire qu'elle représente bien l'aboutissement plus ou moins phonétique de FECĒRUNT, du moins pour ce qui concerne le groupe /kʳr/. Pour ce qui est du vocalisme, il y a eu évolution analogique. La forme FECĒI aboutit phonétiquement à *fiz*, refaite en *fis*. La voyelle de la personne 1 s'est ensuite étendue à toutes les formes fortes du même temps²⁴.

²³ La variante *suigre* fait d'ailleurs penser à l'évolution typique de MACRU > *maigre* et confirmerait de la sorte plutôt l'étymon SÖCRU pour le français aussi.

²⁴ La dilation est un phénomène généralisé dans la morphologie gallo-romane du passé simple (voir LA CHAUSSEE 1977 : 281-2).

En fait, toutes les théories proposées tentent de trouver une solution pour un même problème : si l'on admet que le /k/ intervocalique s'est palatalisé dans des mots comme DICĚRE, FACĚRE, mais aussi CĪCĚRE ou MACERARE, pourquoi n'y a-t-il pas abouti à /ɨdz/ ? La réponse se trouve probablement dans le fait que cet aboutissement s'est finalement retrouvé en contact avec un /r/.

Etablir une chronologie relative pour les évolutions en cause est un problème extrêmement délicat. Nous ne prétendons d'ailleurs pas résoudre une fois pour toute cette question épineuse de la phonétique historique du français. Tout comme MORIN (1979), nous admettrons toutefois que /k/ et /g/ intervocaliques se sont palatalisés avant la syncope de la voyelle posttonique ou prétonique interne. Cela donnerait alors les évolutions suivantes.

- (6a) FRIGĚRE > /'friɨj(e)re/ > /'friɨd're/
 *tragĚre > /'trajj(e)re/ > /'traɨd're/
- (6b) CĪCĚRE > /'tɛt'(e)re/ > /'tɛɨt're/
 FACĚRE > /'fat'(e)re/ > /'faɨt're/
- (6c) MACERARE > /mat'(e)'rare/ > /maɨt'rare/
 *placeràt > /plat'(e)'rat/ > /plai'trat/

Les exemples de la série (6a) ne semblent pas poser trop de problèmes. On admet généralement qu'en position intervocalique, /g/ devant voyelle palatale passe à /jj/ (FOUCHE 1952 : 608-9, STRAKA 1964 : 75-6, LA CHAUSSEE 1982 : 182, ZINK 2006 : 154-5). Ce son, que l'on décrit comme un yod géminé, a dû être proche de /dʲ/, sans toutefois connaître l'assibilation²⁵. Les exemples de la série (6b) sont déjà moins faciles à expliquer. La seule chose que l'on puisse dire, c'est qu'il doit y avoir eu palatalisation du /k/, suivie à un moment donné de la chute de la voyelle posttonique. La consonne palatalisée a-t-elle eu le temps de connaître l'assibilation, dont on admet en général qu'elle suit quasi automatiquement (LA CHAUSSEE 1982 : 181-2) ? Les exemples suggèrent à première vue que l'assibilation est postérieure à ces évolutions, mais, dans le cas contraire, d'après MORIN (1979 : 104), il est phonétiquement possible que « les affriquées /tʃ/ et /dʒ/ soient désaffriquées au contact d'un /r/ suivant »²⁶. Cette possibilité, qu'aucun autre auteur n'envisage, nous paraît la seule hypothèse plausible. Pour la série (6c), nous devons en tout cas l'envisager, sans quoi il faudrait une fois de plus accepter un gros problème de chronologie relative. Des mots comme AMICITATE > *amistié* ou SOCIETATE > *soistié* tendent à prouver que l'assibilation de /t/ en /tʃ/ est antérieure à la syncope de la voyelle prétonique interne (LA CHAUSSEE 1982 : 44, 182). Or, les exemples de la série (6c) nous obligent soit à inverser la chronologie pour les mots en question, ce qui paraît invraisemblable²⁷, soit à admettre que le /tʃ/ issu de /k/

²⁵ Cette évolution est bien documentée. En ancien français, RADIU, HODIE, FRIGĚRE ou LĚĚRE aboutissent à *rai*, *hui*, *frire* ou *lire*. En italien, par contre, il y a eu assibilation et on observe donc *raggio*, *oggi*, *friggere* ou *leggere*.

²⁶ En ancien occitan, le son /z/, issu entre autres de /k/ ou /tj/ intervocalique, alterne avec /j/, selon qu'il est immédiatement précédé ou non de /r/. On trouve ainsi les variantes *cġcġre > *cġire* ou *cġzer*, mais aussi *bellator > *belàire* ou *belàzer* (ANGLADE 1922 : 232). Voir aussi SKARUP (1997 : 32, 102-3) pour une description de l'allomorphie entre *-re* et *-er*. Le phénomène n'est pas nécessairement identique à celui qui nous occupe ici, mais il met clairement en relief l'influence que peut jouer le /r/.

²⁷ En ancien occitan, la syncope de la prétonique interne n'a pas nécessairement eu lieu : on y trouve bien d'un côté AMICITATE > *amistat*, mais de l'autre MACERARE > *mazerar* ou *placeràt > *plaira* ou *plazera* (ANGLADE 1921, SKARUP 1997 : 30).

palatalisé entrant en contact avec /r/ régresse vers un stade non affriqué, le stade /t/. C'est l'hypothèse que nous retiendrons.

Au début du Ve siècle au plus tard, les consonnes intervocaliques se sont sonorisées, entraînant nécessairement l'aboutissement de /k/ intervocalique devant voyelle palatale (LA CHAUSSEE 1982 : 187).

(7a) FRIGĚRE > /'friĩd're/ ou /'frijre/
*tragěre > /'traĩd're/ ou /'trajre/

(7b) CĪCĚRE > /'tšeĩd're/ ou /'tšejre/
FACĚRE > /'faĩd're/ ou /'fajre/

Il n'y a que les mots de la série (7b) qui soient concernés par la sonorisation. Une fois sonorisé, le /d'/ a dû se confondre avec le /d'/ issu de /g/ intervocalique. Comme /d'/ et /j/ sont très proches l'un de l'autre, il nous semble vraisemblable que, vers le Ve siècle, les aboutissements de /k/ et /g/ intervocaliques devant voyelle palatale, entrés en contact avec un /r/ se sont rejoints en un son /d'/ ou /j/ unique²⁸.

(3.2) Nous tenterons maintenant de comprendre l'origine des formes non phonétiques des verbes *dire*, *faire* et *duire* (nous laisserons le verbe *cuire* de côté). Rappelons qu'il s'agit des formes obtenues à partir de la base dite courte de ces verbes, exception faite des personnes 1 et 6 du présent de l'indicatif et de tout le présent du subjonctif.

Les évolutions phonétiques portant le roman commun au gallo-roman du Ve siècle ont eu des répercussions importantes sur le radical des verbes DICĚRE, FACĚRE et DUCĚRE, faisant déjà apparaître les différentes bases propres à l'ancien français. Ainsi, la base dite du subjonctif s'explique par l'amuïssement du /k/ intervocalique devant les voyelles /a/ et /o/ ou par l'existence d'une base déjà différente en roman commun dans le cas du verbe FACĚRE (voir le point 2.2). D'après l'hypothèse que nous avons développée sous le point (3.1), la base dite courte s'est développée dans les seules formes où le /k/ intervocalique devant voyelle palatale est passé à /j/ en se retrouvant en contact avec un /r/ subséquent. Reste alors la base dite longue, à l'origine largement majoritaire, où le /k/ intervocalique devant voyelle palatale est passé à /ĩdz/.

Les données que nous avons rassemblées pour l'ancien français suggèrent clairement que le radical propre à l'infinitif s'est étendu à certaines autres formes. Rappelons-les brièvement.

DICĚRE	>	dire	FACĚRE	>	faire
DICĪS	→	dis	FACĪS	→	fais
DICĪT	→	dit	FACĪT	→	fait
DICĪMUS	→	dimes	FACĪMUS	→	faimes
FACĪTIS	→	faites	DICĪTIS	→	dites
*dike	→	di	*fake	→	fai

²⁸ Nous nous écartons ici quelque peu de la théorie de MORIN (1979), qui admet /t/ et /d'/ ont finalement connu l'évolution d'une véritable consonne dentale. Quoiqu'il en soit, à l'intervocalique, les anciennes dentales /t/ et /d'/ se confondent au cours du VIe siècle et finissent par s'amuïr au IXe siècle (LA CHAUSSEE 1982 : 197-8).

DICĪTE → dites FACĪTE → faites

Or, toutes les formes concernées partagent une caractéristique essentielle avec l'infinitif ; tout comme celui-ci, ce sont des formes fortes, accentuées sur le radical même. En toute vraisemblance, c'est donc l'accentuation rhizotonique qui a déclenché la réfection analogique dans ces formes, la base /'faj-/ de l'infinitif se généralisant au détriment du radical /'faĩdz-/. Dans toutes les formes faibles, par contre, le radical (non accentué) /faĩdz-/ s'est maintenu. Et rappelons que les formes appartenant à la base du subjonctif ne sont pas concernées non plus.

Nous avançons évidemment la même explication pour les formes du verbe *duire*, mais aux personnes 4 et 5 du présent de l'indicatif, l'ancien français présente *duions*, *duiez*. Comme ces formes s'obtiennent clairement à partir de la base courte *dui-*, nous accepterons avec FOUCHE (1967 : 121) ou LA CHAUSSEE (1977 : 153) qu'elles constituent des réfections probables de **duimes*, **duites*, par substitution des désinences régulières *-ons*, *-ez* aux anciennes désinences *-mes*, *-tes*. On peut supposer que la même réfection analogique s'est produite aussi pour les verbes *cuire*, *despire*, *desconfire*, *sofire*, mais, comme nous l'avons vu, les données dont nous disposons sont particulièrement maigres.

A vrai dire, nous n'avons guère de données non plus pour dater cette réfection analogique. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elle est nécessairement postérieure aux évolutions phonétiques qui ont amené DICĒRE ou FACĒRE à *dire* ou *faire*. Nous ne savons pas grand-chose non plus sur l'évolution parallèle des verbes du type I. Ont-ils également conservé en gallo-roman l'accentuation proparoxytonique aux personnes 4 et 5 de l'indicatif présent ? C'est ce qu'admettent implicitement FOUCHE (1967 : 114) ou LA CHAUSSEE (1977 : 150-1). Cela ne paraît pas impossible et la forme *traites* du verbe *traire* peut s'interpréter comme une survivance de cet état des choses. Ici se pose alors spontanément la question de savoir si d'autres verbes de l'ancienne troisième conjugaison ont conservé cette accentuation proparoxytonique aux mêmes personnes. Comme il n'y a aucune trace de cette conservation éventuelle, nous préférons ne pas répondre par l'affirmative (voir, toutefois, FOUCHE 1967 : 192-3 et LA CHAUSSEE 1977 : 121). Ce que nous pouvons affirmer, par contre, c'est que les verbes des types I et II possédaient en gallo-roman aux formes en question une base se terminant la semi-consonne /j/ : /traj/ pour /trajre/ et /dij/ ou /faj/ pour /dijre/ et /fajre/. Tous les autres verbes de l'ancienne troisième conjugaison possédaient une base en consonne. Des verbes comme (CLAUDERE>) *clore*, (*RIDERE >) *rire* ou (*auccidere>) *ocire*, qui, en ancien français, ressemblent beaucoup aux verbes du type I et II, avaient en réalité une base en /δ/. Comme nous l'avons déjà signalé, cette consonne ne s'est amuïe que vers le IX^e siècle (LA CHAUSSEE 1982 : 197-8). C'est probablement sur l'existence de cette base en /j/ que les verbes des types I et II ont pu se constituer en paradigmes distincts en gallo-roman et se maintenir partiellement jusqu'en ancien français.

(3.3.) Comme nous l'avons déjà signalé, le paradigme des verbes du type II, tel qu'il s'est vraisemblablement constitué en gallo-roman, tend à disparaître dès les premiers textes de l'ancien français. Nous reviendrons très brièvement sur le sort réservé au type II en ancien français, pour ensuite tenter d'en décrire les causes probables, qui peuvent être phonétiques ou morphologiques.

Ainsi que nous l'avons vu avant, le paradigme des verbes du type II se retrouve encore dans les plus anciens textes pour les seuls verbes *dire* et *faire*. Des formes typiques *dimes*, *dites* et *faimes*, *faites*, les personnes 4 sont toutefois concurrencées dès l'ancien français par les formes *dions*, *disons* et *faisons*. Les personnes 5 *dites* et *faites*, par contre, se maintiennent sans difficultés, devenant par là des formes « anormales ». Le verbe *faire* maintient d'ailleurs

d'autres formes « anormales », comme *font* ou les formes du subjonctif *face*, *façons*. On pourrait donc affirmer que ces deux verbes deviennent en partie non paradigmatiques, qu'ils se soustraient en d'autres termes à toute classification paradigmatique. Le verbe *duire*, quant à lui, ne connaît plus que les formes analogiques *duions*, *duiiez*. La base vocalique tend même à s'imposer là où on s'attendrait à la base en consonne (voir 2.2.). Pour les autres verbes, nous ne disposons pas de données suffisantes. Il faut toutefois signaler que certains verbes du type I passent au type II. C'est certainement le cas des verbes *lire* et *eslire*, et cela dès l'époque littéraire. Par ailleurs, cela concerne aussi les verbes *destruire* ou *frire*, mais à une époque plus récente (voir FOUICHE 1967 : 116, POPE 1973 : 356, LA CHAUSSEE 1977 : 151).

Au niveau phonétique, d'abord, certaines évolutions datant du début de l'époque littéraire finissent par effacer la distinction qu'il a pu y avoir entre les verbes du type II et d'autres types de verbes. Il y a, tout d'abord, l'évolution du /-j/ propre aux verbes des types I et II. Cette semi-consonne a fini par former des diphtongues avec la voyelle précédente ou s'est simplement effacée : DUCÈRE > *duire*, FACÈRE > *faire* ou DICÈRE > *dire* (pour un aperçu de ces évolutions, voir POPE 1973 : 190-204). Ainsi, la caractéristique constituant les verbes du type I et du type II en paradigmes distincts finit par disparaître. Parallèlement, à la suite de l'amuissement du /δ/ gallo-roman, l'ancien français voit apparaître d'autres verbes à radical vocalique, en *-ire* ou en *-ore*, comme (*ridère >) *rire* ou (CLAUDÈRE >) *clore*. Ces verbes ne se distinguent guère des verbes du type I, si ce n'est à la personne 2 du présent de l'indicatif ((*tu*) *riz* ou (*tu*) *cloz*) et au participe passé (*ris* ou *clos*). La confusion ultérieure de *-s* et *-z* finals aura raison d'une des différences entre ces types de verbes. L'effacement du *s* devant consonne finale vers la fin du XIIe siècle, quant à lui, rapproche encore plus les verbes du type II à ceux du type III, expliquant les graphies *faist* pour *fait* ou *plait* pour *plaist*.

Voyons maintenant les modifications morphologiques qui remontent souvent à l'époque pré-littéraire. En roman commun, les verbes du type II (DICÈRE) se distinguent clairement des verbes du type III (PLACERE). En fait, comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit toujours de deux conjugaisons différentes, qui continuent respectivement les anciennes troisième et deuxième conjugaisons latines. Les évolutions phonétiques propres au gallo-roman ne changent pas fondamentalement cet état des choses. Pour ce qui est des nombreuses évolutions analogiques touchant les désinences des personnes 4 et 5 ou la formation de l'imparfait et du participe présent (voir le point 1.3.), par contre, elles ont un impact beaucoup plus important. En ancien français, les verbes du type II et ceux du type III ne se distinguent finalement plus qu'à l'infinitif, à quelques formes du présent de l'indicatif ou de l'impératif et aux formes du passé simple et du participe passé (voir le point 2.3.). En outre, en ancien français, les infinitifs *plaisir*, *taisir*, *nuisir*, et ainsi de suite, sont rapidement concurrencés par les formes analogiques *plaire*, *taire*, *nuire*. Cette évolution trouve peut-être son origine dans un début de confusion entre les types II et III en ancien français, mais il n'est pas exclu non plus qu'il s'agisse d'un phénomène plus large, l'ancien français connaissant d'autres cas de changements d'infinitif (ANDRIEUX & BAUMGARNER 1983 : 215-6).

La différence entre les verbes du type I et ceux du type II demande une autre analyse. En réalité, ces verbes appartiennent tous à l'ancienne troisième conjugaison latine et la distinction que nous avons faite entre ces deux types, pour des raisons d'ordre pratique, n'a encore aucune raison d'être en roman commun : il s'agit tout simplement de la même conjugaison, les deux types ne se distinguant que par la consonne finale de leur radical. Les évolutions phonétiques et analogiques propres au gallo-roman vont toutefois accentuer les différences. Phonétiquement, le radical des verbes du type I finira par se terminer par une semi-consonne /-j/, alors que les verbes du type II se caractériseront par un radical en /-ɪdz/,

sauf, toutefois, à l'infinitif. Comme nous avons essayé de démontrer, il s'est créé, probablement de façon phonétique, une base différente devant le /r/ de l'infinitif, une base se terminant maintenant également par /-j/. Cette évolution efface la différence de radical qu'il y a entre les verbes du type I et du type II, du moins à l'infinitif. Or, nous avons montré que la base propre à l'infinitif s'est étendue à toutes les formes des présents de l'indicatif et de l'impératif, limitant ainsi la base consonantique propre au type II aux seules formes de l'imparfait et du participe présent. Il est cependant primordial de souligner que la répartition entre ces deux bases est à l'origine parfaitement motivée en gallo-roman. Comme nous l'avons vu, la base en /-j/ est propre aux formes fortes et la base en /-īdz/ apparaît dans les formes accentuées sur les désinences. Nous obtenons ainsi en gallo-roman deux types de verbes, qui présentent la même conjugaison pour toutes les formes, le passé simple et le participe passé y compris, à l'exclusion des formes de l'imparfait et du participe présent. Tous ces éléments vont se retrouver en ancien français, où ils créent une situation morphologique assez exceptionnelle. En effet, les verbes du type II constituent en ancien français le seul groupe de verbes ayant une base propre réservée uniquement à l'imparfait et au participe présent (ANDRIEUX & BAUMGARTNER 1983 : 48-50). Il n'est pas étonnant, dès lors, que cette situation ait déclenché des réfections analogiques importantes.

Toutes ces évolutions, phonétiques ou morphologiques, font que les verbes du type II (*dire*) finissent par se confondre largement avec ceux du type III (*plaisir / plaire*). Vers la fin du XII^e siècle, la confusion est totale, sauf toujours pour les formes du passé simple et du participe passé. Mais il faut souligner aussi que les verbes *dire* et *faire*, de par leur fréquence d'utilisation, résistent à une réfection totale de leur conjugaison et maintiennent quelques formes « anormales », se constituant ainsi en verbes irréguliers. Parallèlement, au cours de la longue période de l'ancien français, on voit apparaître de nouveaux regroupements de certains verbes. Cela dépasse de loin le cadre de notre travail, mais citons ainsi, à titre d'exemple, les verbes en *-uire*, qui finiront presque tous par avoir la même base pour former le passé simple ou le participe passé (FOUCHE 1967 : 300-1). Le cas du verbe *lire* est tout aussi intéressant. Dès la plus ancienne période, ce verbe fait déjà partie du type II. Comme nous l'avons vu, il développe en plus une deuxième série de formes pour le passé simple et le participe passé (voir point 2.3.), apparemment sur le modèle des verbes du type III.

(4.) Conclusions

En guise de conclusion, nous aimerions revenir sur certains faits intéressants / des problèmes d'ordre méthodologique que nous avons rencontrés en effectuant nos recherches.

Notre analyse est partie d'une hypothèse de travail somme toute classique. Nous avons fait la part entre formes verbales phonétiques et formes verbales analogiques. La phonétique historique rend compte des premières, alors que les deuxièmes demandent une explication dans le cadre de la dynamique analogique touchant le système verbal. L'origine des formes *dimes*, *dites* et *faines*, *faites* relève toutefois des deux domaines. Elles ne remontent pas telles quelles au roman commun et constituent donc des formes analogiques. Cela n'empêche cependant pas qu'elles semblent s'inscrire dans un paradigme bien défini en gallo-roman, dont elles sont les continuateurs phonétiques directs. L'analyse de ces formes se complique toutefois par deux aspects. D'une part, elles représentent des évolutions phonétiques particulières mal connues et peu représentées par d'autres mots de la langue. Ainsi, l'évolution du /k/ intervocalique dans FACĒRE, DICĒRE n'est guère représentée que par le mot CĪCĒRE > *ceire*, et dans une certaine mesure par le mot MACERARE > *mairier*. Tous les autres mots devant illustrer cette évolution phonétique constituent eux-mêmes des formes verbales pouvant avoir connu des évolutions analogiques. Le même problème se pose pour

l'évolution des formes DICĪTIS → *dites* et FACĪTIS → *faites*. D'autre part, il ne suffit pas de relier simplement le latin ou le roman commun à l'ancien français ; il faut également envisager des étapes intermédiaires. Ainsi, le roman commun connaît déjà des évolutions modifiant le regroupement des verbes. Rappelons que le verbe CŌQUĒRE passe à *kōkēre, probablement sous l'effet du passé simple et du participe passé CŌXI, CŌCTU, ou que le verbe LĒGĒRE s'intègre complètement aux verbes du type I en développant les formes analogiques *lĕssi et *lĕctu pour les mêmes temps verbaux. Or, comme nous l'avons argumenté, il semble bien que des évolutions analogiques propres au gallo-roman sont à l'origine des formes *dimes*, *dites* et *faimes*, *faites* que l'on retrouve encore en ancien français. En effet, selon toute vraisemblance, les verbes du type I et ceux du type II ont maintenu leur accentuation proparoxytonique aux personnes 4 et 5 bien au-delà des autres verbes de l'ancienne troisième conjugaison latine, peut-être sous l'effet de la base commune en /-j/, tous les autres verbes de cette conjugaison ayant une base consonantique. En d'autres termes, pour pouvoir rendre compte des évolutions analogiques touchant le système verbal, il faudrait pouvoir procéder à une analyse synchronique de ce système verbal à certaines périodes du gallo-roman. On rappellera en passant que le développement des désinences *-mes* et *-tes* de l'ancien français n'a peut-être pas encore été complètement élucidé. Une explication convaincante devrait en tout cas prendre en compte le développement de ces mêmes désinences pour d'autres verbes (*somes*, *estes*) ou à d'autres temps verbaux, comme le passé simple (*amames*, *amastes*).

Bibliographie

Editions

- Arnold, Ivor (1938-1940), *Le roman de Brut de Wace*. Paris : société des anciens textes français.
- Bayot, Alphonse (1931), *Gormont et Isembart : fragment de chanson de geste du XIIe siècle*. Paris : Champion.
- Bell, Alexander (1960), *L'estoire des Engleis / Geffrei Gaimar*. Oxford : Blackwell.
- Berger, Roger (2004), *Les séquences de sainte Eulalie*. Genève : Droz.
- Francis, Elisabeth A. (1932), *La vie de sainte Marguerite / Wace*. Paris : Champion.
- Lefèvre, Yves (1988), *Ille et Galeron / Gautier d'Arras*. Paris : Champion.
- Lepage, Yvan (1978), *Les rédactions en vers du Couronnement de Louis*. Genève : Droz.
- Linskill, Joseph (1937), *Saint-Léger : étude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand : suivie d'une édition critique du texte avec commentaire et glossaire*. Paris : Droz.
- McMillan, Duncan (1972), *Le charroi de Nîmes : chanson de geste du XIIe siècle*. Paris : Klincksieck.
- Perugi, Maurizio (2000), *La vie de saint Alexis : édition critique*. Genève : Droz.
- Petit, A (1997), *Le roman d'Eneas : édition critique d'après le manuscrit B.N. fr. 60*. Livre de Poche : Paris.
- Rankka, Erik (1982), *Li ver del juïse: sermon en vers du XIIe siècle*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.
- Raynaud de Lage, Guy (1976), *Eracle / Gautier d'Arras*. Paris : Champion.
- Ronsjö, Einar (1942), *La vie de Saint Nicolas : poème religieux du XIIe siècle*. Lund : Gleerup.

- Roques, Mario (1963), *Erec et Enide / Chrétien de Troyes*. Paris : Champion.
- Salverda de Grave, Jean-Jacques (1925-1929), *Eneas : roman du XIIIe siècle*. Paris : Champion.
- Segre, Cesare (2003), *La chanson de Roland / édition critique par Cesare Segre*. Genève : Droz.
- Shields, Hugh (1979), *Le livre de Sibille / Philippe de Thaon*. London : Anglo-Norman Text Society.
- Short, Ian (1984), *Comput (Ms BL Cotton Nero A. V.) / Philippe de Thaon*. London : Anglo-Norman Text Society.
- Short, Ian + Merrilees, Brian S. (2006), *Le voyage de Saint Brendan : édition bilingue / Benedeit; texte, traduction, présentation et notes*. Paris : Champion.
- Suard, François (2008), *La Chanson de Guillaume / Texte établi, traduit et annoté par François Suard*. Paris : Librairie générale française.
- Suchier, Walther (1949), *Zwei altfranzösische Reimpredigten*. Halle : Niemeyer.
- Tanquerey, Frédérique Joseph. (1922), *Deux poèmes moraux anglo-français : le Roman des romans et le Sermon en vers*. Paris : Champion.
- Walberg, Emmanuel (1900), *Le bestiaire de Philippe de Thain / texte critique publié avec introduction, notes et glossaire par Emmanuel Walberg*. Lund : Möller.
- Zink, Michel (1994), *Romans / Chrétien de Troyes*. Paris : Librairie générale française.

Ouvrages de référence

- Anglade, Joseph (1921), *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc : phonétique et morphologie*. Paris : Klincksieck.
- Andrieux-Reix, Nelly & Baumgartner, Emmanuèle (1983), *Systèmes morphologiques de l'ancien français : A. le verbe*. Bordeaux : Bière.
- Bourciez, Edouard (1958, 9^e ed.), *Précis historique de phonétique française*. Paris : Klincksieck.
- Bourciez, Edouard (1967, 5^e éd.), *Éléments de linguistique romane*. Paris : Klincksieck.
- Buridant, Claude (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- Fouché, Pierre (1931), *Le verbe français : étude morphologique*. Paris : les Belles Lettres.
- Fouché, Pierre (1952), *Phonétique historique du français*. Paris : Klincksieck.
- Fouché, Pierre (1967), *Le verbe français*. Paris : Klincksieck.
- Gossen, Charles (1976), *Grammaire de l'ancien picard*. Paris : Klincksieck.
- Hall, Robert A. (1976), *Comparative Romance grammar. 2: Proto-Romance phonology*. New York : Elsevier.
- La Chaussée, François de (1982), *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.
- La Chaussée, François de (1977), *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.
- Lanly, André (1977), *Morphologie historique des verbes français : notions générales, conjugaisons régulières, verbes irréguliers*. Paris : Bordas.
- Moignet, Gérard (1979), *Grammaire de l'ancien français : morphologie, syntaxe*. Paris : Klincksieck.

- Morin, Yves-Charles (1979), *Maintien du e final dans l'évolution historique des mots du type faire et maire en français*, dans *The Canadian Journal of Linguistics*, 24, 2 : 95-118.
- Nyrop, Kristoffer (1968, 5^e éd.), *Grammaire historique de la langue française*. Copenhague : Gyldendal.
- Pope, Mildred (1973), *From Latin to modern French, with especial consideration of Anglo-Norman : phonology and morphology*. Manchester : Manchester University Press.
- Skarup, Povl (1997), *Morphologie élémentaire de l'ancien occitan*. Copenhague : Université de Copenhague.
- Skarup, Povl (1994), *Morphologie synchronique de l'ancien français*. Copenhague : Munssgaard.
- Straka, Georges, (1951), *Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français pré-littéraire*, *Revue des langues romanes*, tome LXXI, 247-307.
- Straka, Georges, (1964), *L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulaire*, *Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*, tome II, 17-98.
- T.L. = TOBLER, Adolf & LOMMATZSCH, Erhardt (1925-), *Altfranzösisches Wörterbuch*. Wiesbaden : Steiner.
- Van den Bussche, Henri (1986), *Les verbes faire, taire, duire et traire*, *Revue roumaine de linguistique*, 31, 439-454 et 513-530.
- Zink, Gaston (2006), *Phonétique historique du français*. Paris : PUF.
- Zink, Gaston (1997, 4^e éd.), *Morphologie du français médiéval : manuel pratique*. Paris : PUF.